Association des Sociétés Chorales d'Alsace

COMPTE-RENDU
CONGRES DE l'ASSOCIATION DES SOCIETES CHORALES D'ALSACE
Maison du Kleebach - Munster, le 16 octobre 2016

Le dimanche 16 octobre 2016, dès 8 h 30, la maison du Kleebach accueille les membres du conseil, de la commission de musique et les délégués des chorales affiliées à l'ASCA.

Chorales représentées (21) :

Bas-Rhin (12) :
Ensemble vocal Dettwiller - Chorale des Vignerons Goxwiller - chorale 1857 Haguenau - chœur de l'Ill Illkirch-Graffenstaden – chorale union Kolbsheim – chorale Concordia Plobsheim - chorale Concordia 1850 Saverne - chorale de pédiatrie « les amis des enfants » Saverne - Chorenstra de Strasbourg - chorale strasbourgeoise Strasbourg – chorale Concordia Westhoffen – chorale de la Zorn Geudertheim.

Haut-Rhin (10) **:**
Chorale Liederkranz Attenschwiller – ensemble vocal Joseph Muller Colmar – Manhattan Jazz chor Huningue - chorale Alliance Mulhouse – chorale Harmonie Mulhouse – la Saltarelle Mulhouse – ensemble vocal Eur'aubade Saint-Louis – le chœur d'hommes Saint-Louis – chorale du lycée de Sainte-Marie-aux-Mines – ensemble vocal Rapsodie Wittenheim -

Autres départements (1) :
chorale la Luthrelle Lure

Chorales scolaires :
Les Rossignols de Saint-Louis

Conseil, commission de musique, membres d'honneur et réviseurs aux comptes :
Brigitte Arbogast – Isabelle Blessig – Gabrielle Brulisauer - Jean-Hubert Fischer - Fabrice Gocker – Richard Klein Roland Kuster – André Lamblin - Sylvie Maurice – Jean-Pierre Moser - Michèle Paquelet - Pierre Schmidt – René Schwartz – René Sutter – Jean-Louis Weber – André Welter – Marie-José Weyer.

Invité et médias : Denis Haberkorn – une représentante des Dernières nouvelles d'Alsace.

Excusés : Catherine Baguet – Michel Drouot - Didier Gosse - Jean-Michel Schmitt - Richard Siegrist

08 h 00 Accueil des congressistes autour d'un café
09 h 00 Congrès

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DU CONGRES PAR LE PRESIDENT, René Sutter**

Le président salue tous les membres présents, président et vice-président d'honneur de l'ASCA, président(e)s, chefs de chœur et choristes, membres du comité et de la commission de musique et remercie la presse –les DNA- pour sa présence.

Le président rappelle que c'est toujours avec beaucoup d'émotion qu'il ouvre l'assemblée générale dans ce beau site du Kleebach. 2015 fut une année extraordinaire pour l'ASCA qui a fêté son 160e anniversaire sur la scène nationale de la Filature-Joseph Klifa de Mulhouse, dans un moment difficile après les événements survenus deux jours plus tôt à Paris. Le président a la certitude que ce concert restera

dans la mémoire des auditeurs et des participants, tant pour la beauté du concert que pour l'émotion qui régnait en chacun des interprètes. Le compact-disc, en vente à la fin du congrès au prix de sept euros, rappellera ce fort moment.

René Sutter rappelle qu'il est toujours très heureux du nombre de participants présents au congrès et, qu'en fonction de son emploi du temps, il se rend avec plaisir aux concerts des associations membres de l'ASCA, tout au long de l'année.

L'année 2016 aura été moins chargée pour le comité qui a tout de même réfléchi et mis en route quelques projets, notamment sur les moyens de communication. Le président présente le nouveau bulletin allégé mais avec une programmation des concerts qui reste bien entendu à affiner.

Comme d'habitude une chorale invitée, cette année Eur'aubade, présentera un extrait de son répertoire mais aussi sa nouvelle jeune chef de chœur ; Béatrice Dunoyer. Cette dernière fera également chanter les congressistes à l'issue de cette réunion.
Le président annonce l'intervention de Denis Haberkorn, directeur de Mission voix Alsace qui parlera des fonctions de cette structure et surtout de ce qui va arriver avec la région Grand Est.

Le verre de l'amitié suivi du déjeuner marqueront le point d'orgue de cette journée.
René Sutter souhaite que cette matinée permette, une fois de plus, de resserrer les liens entre le comité et les chorales mais aussi entre les choristes eux-mêmes. Le déjeuner est l'occasion de prendre contact avec ses partenaires de tables. A présent la partie statutaire de l'assemblée peut être entamée.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE l'ASSEMBLEE GENERALE 2015

- cf. bulletin de liaison n° 88 octobre 2016 – procès-verbal consultable également sur le site internet

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2015, rédigé par Sylvie Maurice et envoyé par mail aux différents responsables des associations est approuvé à l'unanimité. Il est d'ailleurs demandé à chaque responsable de le publier auprès des choristes de son association.

3. RAPPORT FINANCIER

Roland Kuster, trésorier, présente le bilan de l'année 2015 :

Actif : 13,45 € stock – 6 677.72 € : disponibilité
Provision pour charges : 3 197 € (dont 2 500 € bénéfice concert – 956.11 € compte de Ste-Marie-aux-Mines)
Passif 6 156.47 € : capital
Bénéfice au 31.12.2015 : 311 €

Le compte de Sainte-Marie-aux-Mines va disparaître.

Dépenses totales : 37.129.83 € - recettes totales : 37.441.02 €

Concert du 15 novembre 2016 :

Recettes : 8.223 € - dépenses : 5.065 €

Reprise 2.500 € sur l'exercice 2016 car toutes les factures n'ont pas été réglées au 31.12.2015.

Pour les dépenses ; il faut scinder deux comptes
Déplacement : 3.955 € - Réceptions-réunions 1.542.04 €
Dons 1.542.04 €

Stages
Dépenses 6.042.45 € - recettes 4.914 €
1/3 pris en charge par l'ASCA

Festivals :
Mulhouse : dépenses 9.574.44 € - recettes 11.275.60 €
Strasbourg : dépenses 1.002.73 € -recettes 1.851.46 €

Colmar : dépenses 797.72 € - recettes 842 €

A la demande d'André Welter, le trésorier annonce une vente de CD concert du 15 novembre 2015, pour l'année 2016, pour un montant de 955 €. Dépenses : 743.50 €.
Le président remercie le Crédit Mutuel, René Schwartz, les intervenants professionnels et la Filature pour l'organisation et le concours financier apportés pour la réalisation du concert 160e anniversaire.

René Sutter rappelle que le bénéfice est moins élevé cette année car le chœur d'hommes a été créé. Dépenses 1 568.50 €

Le budget de l'ASCA est rigoureux.

René Schwartz souligne que la ville de Mulhouse a apporté un fort soutien en mettant à disposition la scène nationale de la Filature ainsi que son personnel. Une fois par an, les associations mulhousiennes et celles de la M2A ont cette possibilité depuis quelques années. Le coût s'élève environ entre 5 à 6 000 euros. Le Crédit Mutuel soutient notre association grâce également aux membres choristes clients.

Un prochain événement, les Pueri Cantores, organisé par Jean-Michel Schmitt verra le soutien du Crédit Mutuel, pour une grande part, ainsi que de l'ASCA pour une part plus modeste. Il faut fédéraliser nos diverses ressources.

Ne pouvant plus trop compter sur les organismes territoriaux, nous devons « nous caler » et transférer nos charges.
Pour le chœur d'hommes, nous devons prévoir 1 550 € (pas de subvention extérieure). C'est la raison pour laquelle nous organisons également notre congrès sur une seule journée. Les festivals, surtout celui de Mulhouse, nous permettent de dégager un petit bénéfice.

- **RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES**

Conformément au mandat qui leur a été confié en octobre 2015, Michèle Paquelet fait lecture du rapport des réviseurs aux comptes qui ont procédé à l'exercice au siège de l'ASCA le 18 mars 2016. Aucune remarque n'a été faite et Michel Drouot, Marie-José Weyer et elle-même, réviseurs aux comptes, ont constaté la régularité impeccable des écritures. Elle félicite le trésorier.

4. **QUITUS AU TRESORIER ET DECHARGE AU CONSEIL (exercice 2015)**

L'assemblée donne quitus au trésorier et décharge au conseil pour cet exercice.

5. **POUR L'EXERCICE 2017**

a) **fixation des cotisations et approbation.**

Le trésorier propose une cotisation à l'ASCA de 67 € (idem que pour 2016). Une augmentation sera envisagée en 2018. La cotisation pour la CMF passe de 68 € à 72 € en 2017 pour la partie fixe et de 1,50 € par membre de chaque association à 2,45 € pour la partie variable.

L'assemblée vote à l'unanimité le montant de la cotisation ASCA à 67 €. Pour la CMF, le choix est laissé aux desiderata de chaque chorale d'y adhérer ou non. L'assemblée souhaite que l'on rappelle ce que la CMF apporte à nos associations. C'est un organisme qui défend les amateurs auprès de l'Etat d'où l'importance de cotiser. Jean-Hubert Fischer rappelle que la cotisation à la CMF revient moins chère avec des garanties optimales de réduction de la SACEM de l'ordre de 20 %. René Schwartz complète les propos en informant que cette fédération a autorité auprès du ministère de la culture. L'Etat a donné un nombre de pouvoirs à la CMF pour les parties instrumentales et vocales. La CMF est délégataire de l'Etat pour le compte de ses membres. Cette fédération permet aussi d'honorer nos membres par des médailles. Un regret est formulé, celui que les chorales ne soient pas assez représentées au sein de la CMF. Mais nos chorales ont également accès à la bibliothèque de la CMF.

b) **présentation et vote du budget.**

Roland Kuster propose le budget suivant (en euros) :

Recettes et dépenses **32.050**

Recettes des manifestations	11.500
Stages et formation	7.500
Cotisations ASCA et CMF	5.000
Dons et souscriptions	4.000
Divers	850
Subventions :	
Conseil département 68	1.000
Conseil département 67	500
Ville de Mulhouse	1.700

Haut-Rhin : subvention pour festival de Mulhouse (pas de diminution)
Bas-Rhin : subvention pour festival de Strasbourg (passe de 800 à 500)

Dépenses manifestations	11.500
Stages	7.500
Partitions et matériel	500
Location	750
Déplacement	5.000
Cotisations fédérales	2.800
Frais de fonctionnement	4.000

Aucune question n'étant soulevée, le budget est voté à l'unanimité.

c) **désignation des réviseurs aux comptes.**

Aucun autre candidat ne se présentant, les trois réviseurs aux comptes, Michel Drouot, Michèle Paquelet et Marie-José Weyer acceptent de reconduire leur mission et sont désignés pour l'année 2016.

6. RAPPORT DU SERVICE DES DISTINCTIONS PAR Sylvie MAURICE

Pour l'exercice 2015-2016 ; 12 médailles ont été remises.

♬10 avril 2016 : chorale Concordia de Westhoffen - concert annuel de printemps : 5 médailles (1 de bronze et 4 d'argent) remises par Jean-Hubert Fischer.
♬ 05 juin 2016 : chorale la Luthrelle de Lure - concert de fin de direction de Richard Klein : 5 médailles (2 en or, 2 en or avec étoile et 1 chef or avec palme) remises par Jean-Louis Weber et René Schwartz.
♬09 octobre 2016 : chorale Concordia de Niederbronn-les-Bains - 140e anniversaire de la chorale : 2 médailles (1 ASCA et 1 vétéran avec étoile) remises par Mme le maire de Niederbronn.

7. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

René Sutter procède au vote des membres du conseil et de la commission de musique ayant souhaité le renouvellement de leur mandat.

Membres sortants

a) **Conseil** :

Jean-Hubert FISCHER – Roland KUSTER – Sylvie MAURICE – René SUTTER
André WELTER (souhaitent le renouvellement de leur mandat)

b) **Commission de musique** :

Jean-Michel SCHMITT, Richard SIEGRIST (souhaitent le renouvellement de leur mandat)

Richard Klein rappelle l'importance de la commission de musique composée d'une équipe soudée de huit membres qui fournissent un travail remarquable. Il rappelle les fonctions de chacun au sein de ce groupe.

Isabelle Blessig : organisatrice du stage annuel au Kleebach. « C'est important, venez » les 1er et 2 avril 2017. Intervenant : Jean-Philippe BIELMANN secondé par Yann.

Catherine Baguet – Didier Gosse : apportent leur précieux concours pour le choix du répertoire des festivals de chant scolaire.
André Lamblin, fidèle depuis de très longues années.
Pierre Schmidt : en charge de la formation musecore. Les membres intéressés par une formation peuvent le contacter. La dernière formation a eu lieu à la salle de l'Ehpad à Thal Marmoutier. Pierre rappelle le concert du 11 décembre 2016 qui aura lieu à Ensisheim et qui marquera son dernier concert avec la chorale Harmonie. Il remercie la chorale Alliance et la chorale Luthrelle de se joindre à eux ainsi que Richard Klein pour son accompagnement au piano.
Jean-Michel Schmitt : absent ce jour, pris par l'organisation de l'accueil des « pueri cantores »
Richard Siegrist : excusé ce jour, en concert en Autriche. Fait le lien entre la CMF et l'ASCA pour le choix des partitions du festival et se rend, à cet effet, en réunion à Paris au mois d'août de chaque année.
Richard Klein : a pris la succession de Gérard Foltz durant 2 mandats. Après 50 années d'activité musicale, continuera de siéger au sein de la commission de musique car le contact et le travail sont importants. Il remercie les chorales présentes (Alliance et la chorale Harmonie de Mulhouse) pour leur présence lors de son dernier concert à Lure en juin 2016. Richard se réjouit de pouvoir soutenir la chorale Harmonie en décembre prochain pour le départ de son chef de chœur et de venir à Ensisheim où Pierre dirigera, entre autres, le Gloria de Gounod. Richard Klein annonce qu'il ne souhaite plus assurer la présidence de la commission de musique et qu'un nouveau président sera voté lors d'un prochain conseil restreint. Deux candidats sont en vue.

René Sutter remercie l'équipe de la commission de musique pour son travail annuel.

Les deux membres sortants sont réélus à l'unanimité.

8. PRESENTATION DE MISSION VOIX ALSACE

Denis HABERKORN transmet les salutations du président de Mission voix Alsace, Daniel Chapelle. Il nous expose le passé, le présent et l'avenir de cette association.

Le passé : les missions voix en région ou agences culturelles (ACA) existent par la volonté des politiques culturels qui ont besoin de support pour développer les associations régionales formant en chant choral. En 1980, sous l'égide de l'AREFAC, a été créé le Kleebach grâce à l'énergie d'Erwin List. L'Etat a décidé de créer un centre d'art polyphonique en région.

L'AREFAC a été choisi pour être porteur de missions de formation des chefs de chœur. Le centre art polyphonique a développé ses activités au Kleebach.
Fin de l'année 1990, le ministre de la Culture a imaginé la Mission voix Alsace (voix dans tous ses états, collective ou individuelle). Elle se préoccupera de toute forme de musique vocale. En 2006, ce centre deviendra Mission voix Alsace. Denis Haberkorn en est le directeur depuis 2004. Sa mission : transformer le centre polyphonique d'Alsace en Mission voix. Denis Haberkorn est issu de l'Education nationale, formé pour être professeur de musique – instituteur puis collège – conseiller pédagogique en éducation musicale. A ensuite quitté la fonction publique. Entre 2004 et 2006, les activités du Kleebach ont été séparées du bureau de Mission voix Alsace. En 2009 a eu lieu la séparation juridique. En 2010, Mission voix Alsace devient une entité totalement séparée du Kleebach mais les relations restent amicales et de « clients ».

Son action ? La formation, l'accompagnement pour le développement dans le domaine de la voix, le conseil individuel ou collectif et les observations. Les missions sont données par les collectivités publiques pour 3 ans par conventions pluriannuelles multipartites pour la région (67 et 68).

L'Alsace est très sensible dans l'accompagnement pratique des chorales (six fois plus qu'en Champagne-Ardenne). La pratique collective est très importante en Alsace.
- 22 régions avec un centre artistique
- Grosses évolutions : la pratique « amateur professionnel » est en augmentation.
- 6 Missions voix (dont 4 dans l'Est).

Mission voix Alsace est missionnée par les collectivités publiques qui décident de l'argent alloué.
A présent il a été décidé que cette Mission est terminée. Depuis 2 ans, il est demandé à Mission voix Alsace de devenir porteur de pratiques musicales en région. Des personnes de la FSMA vont la rejoindre.
Fin 2016, la rédaction d'un projet artistique est en cours ainsi que l'élaboration de son budget décembre et harmoniser le volet social.
Avec quel argent ?
Milieu 2017 : changement de gouvernance.
Août 2017 : déménagement à Strasbourg dans les locaux de la FSMA
01/01/2018 : naissance de la nouvelle association. Denis Haberkorn milite pour rester dans le territoire alsacien.
Depuis 2010 l'Association est membre du conseil d'administration en tant que personne morale. Nouvelle gouvernance : que des personnes physiques.

Un conseil consultatif réunit toutes les pratiques collectives pour être force de proposition. C'est une structure décisionnelle qui n'est pour l'instant pas prévue pour le Haut-Rhin.
Le Conseil départemental pour la musique et de la culture (CDMC) est en train de renaître. La partithèque de Mission voix Alsace a été transférée au CDMC aux Dominicains à Guebwiller.
Mission voix Alsace met à disposition les partitions et anime son centre de documentation.
L'Etat donne une autre mission, celle de lui rendre des comptes.

Isabelle Blessig espère que la voix ne sera pas le parent pauvre de la structure. Denis Haberkorn fera tout pour que ce ne soit pas le cas mais il faut rester vigilant. Il assure que les salariés sont compétents tant dans la voix que dans les instruments mais qu'ils sont confrontés à des régions plus instrumentales.
En Alsace, l'Agence culturelle d'Alsace (ACA) reste au service des théâtres vivants et Mission voix Alsace à celui des pratiques amateurs. Il n'y a pas de hiérarchie, la différence est essentiellement économique. En pratique, elles nourrissent le vivre-ensemble et la valeur économique.
Un livret recense les stages entre autres « les premiers gestes » une fois par an début novembre,
« oser diriger » le samedi matin
Mission voix Alsace lance un projet pour former les chefs de chœur mais la fonction va se professionnaliser de plus en plus, le bénévolat va se perdre.

9. LES PROJETS DE L'ASCA

- Le président rappelle l'importance de la participation au stage annuel pour la formation des chefs de chœur et des choristes. Une lettre d'informations, via le mail, sera adressée aux présidents, correspondants et chefs de chœur et à transmettre à l'ensemble des choristes de chaque association.
- Un bulletin d'information annuel sera rédigé pour le congrès.
- René Schwartz nous donne des nouvelles de la chorale de l'ASCA. Celle-ci était préalablement prévue pour être un chœur d'hommes qui se présente d'ailleurs ce jour pour la première fois. Répétition une fois par mois dans deux salles à Sélestat. Le maire et le président de cette salle sont favorables à notre accueil moyennant une modeste somme.

Catherine Fender et Guillaume Burgmeyer ont pris d'autres engagements pour cette saison car nous étions un peu dans le flou quant à nos projets. Un courrier, pour mise en place et l'élargissement du cercle en chœur mixte, sera adressé prochainement aux choristes de l'ASCA pour permettre de répéter chœur hommes/femmes/mixtes.
De janvier à septembre 2017, Béatrice Dunoyer, étudiante en master musicologie de chant à Bâle assurera la direction de la chorale. Une sélection des chanteurs sera faite au préalable.

10. PRESENTATION EN IMAGES DES ACTIVITES DE NOS CHORALES PAR ANDRE WELTER

André Welter nous présente un power point fort bien fourni et c'est sous les applaudissements de la salle que nous avons pu constater la richesse des activités de notre association et de ses membres.

Remerciement également à B Arbogast, Mustchler et G. Brulisauer pour la composition, relecture, impression et mise en page du bulletin.

11. PAROLES AUX CONGRESSISTES

Les représentants des chorales font part de leurs différents rendez-vous à venir.
Ils sont priés de transmettre, à l'avenir, leurs informations à Brigitte Arbogast qui établira un tableau des différentes manifestations et qui sera transmis à toutes les chorales.
Sylvie MAURICE fait appel à l'ensemble des membres pour qu'ils aident la chorale Harmonie de Mulhouse, dont elle est présidente, à recruter un nouveau chef à partir de janvier 2017.

12. ANIMATION MUSICALE DE LA CHORALE EUR'AUBADE DE SAINT-LOUIS ET SA NOUVELLE CHEF, Béatrice DUNOYER

C'est avec beaucoup de talent, de musicalité et de charme que Béatrice DUNOYER dirige la chorale et nous propose « Popule meus » de Thomas Luis de Victoria, « Pange lingua » de Kodaly, « boite à musique », « la lune est morte » et « Ipharadisi » de l'Afrique du Sud. Après les vifs applaudissements de l'assemblée, cette dernière prend ensuite part au point suivant.

APERITIF

Ce temps de convivialité et d'échanges sympathique entre choriste est suivi du point suivant,

13. DEJEUNER

sur place et qui poursuit notre rencontre annuelle autour du chant.

Sylvie MAURICE, René SUTTER,

Secrétaire générale président
11 juillet 2017